

**N° 1940 – QU 441**

*N° référence : 01.0302.0599*

**Dépôt :** 28.09.2026

**Traitement Bureau CDV :** 05.10.2026

**Développement/Urgence :** non/non

**Délai de réponse :** 05.02.2027

**Question écrite du PSA intitulée : « Éclairer mieux plutôt qu'éclairer plus : quelle stratégie pour Moutier ? »**

**Introduction**

Ces dernières années, la Municipalité et les Services industriels de Moutier ont progressivement modernisé l'éclairage public, notamment grâce au développement de luminaires LED et de systèmes dynamiques permettant d'adapter l'intensité lumineuse à la fréquentation des rues.

Ces technologies permettent de concilier sécurité des usagers, réduction de la consommation et des coûts, mais également limitation de la pollution lumineuse et de ses effets sur la population et la biodiversité.

**Proposition**

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

1. Quelle proportion de l'éclairage public de Moutier est aujourd'hui équipée de systèmes LED intelligents ou dynamiques et quel calendrier est prévu pour poursuivre cette modernisation ?
2. Quelles économies d'énergie et financières ont pu être réalisées grâce aux installations déjà mises en place ?
3. Existe-t-il encore à Moutier des rues, bâtiments ou espaces publics dont l'éclairage nocturne pourrait être mieux adapté sans compromettre la sécurité ?

Moutier, le 28 septembre 2026

**Signature(s) :**

**1<sup>ère</sup> signataire : Mme Sandra Monnerat Choffat (13)**

Mmes Sandrine Juillard, Corinne Schwab, Mylène Jolidon,  
Pauline Weiss, Stéphanie Mahon, Barbara Denime

MM. Jérôme Nicoulin, Patrizio Robbiani, Patrick Jobin,  
Daniel Heizmann, Christophe Winistoerfer,  
Ludovic Gerber